



RCS : NANTERRE  
Code greffe : 9201

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

## REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1990 B 04621  
Numéro SIREN : 682 025 069  
Nom ou dénomination : LEICA MICROSYSTEMES SAS

Ce dépôt a été enregistré le 02/01/2015 sous le numéro de dépôt 55

Acte de la société prenant acte des modifications intervenues concernant les personnes assurant des fonctions de direction, de contrôle ... (certifiés conformes par le représentant légal).  
L'acte doit mentionner le nom des personnes partantes.

**LEICA MICROSYSTEMES SAS**  
**Société par actions simplifiée au capital de 1.200.000 euros**  
**Siège social : 8, avenue de l'Île Saint Martin**  
**92737 Nanterre Cedex**  
**682 025 069 RCS NANTERRE**

**PROCES-VERBAL DES DECISIONS  
DE L'ASSOCIE UNIQUE**

**EN DATE DU 1<sup>ER</sup> DECEMBRE 2014**

le 1<sup>er</sup> décembre

à 10 heures,

au siège de la société DANAHER CORPORATION situé 2200 Pennsylvania Ave NW SUITE 800  
Washington DC 20037-1701 – USA.

La société ANGEL ACQUISITION ApS (AAApS), société de droit danois, dont le siège social est  
situé c/o Radiometer Medical ApS, Akandevej 21, 2700 Bronshoj (Danemark), immatriculée sous le  
numéro 33375298, dûment représentée par son Directeur, Monsieur Frank T. McFADEN,

Associé unique et propriétaire de la totalité des 12.000 actions d'une valeur nominale de 100 euros  
composant le capital de la société LEICA MICROSYSTEMES SAS,

**A pris les décisions se rapportant à l'ordre du jour suivant :**

- Démission de Directeurs Généraux,
- Nomination de nouveaux Directeurs Généraux,
- Pouvoir pour l'accomplissement des formalités.

L'associé unique, reconnaissant avoir eu connaissance et communication de tous les documents et  
renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires, a pris les décisions  
suivantes :

**PREMIERE DECISION**

L'associé unique prend acte de la démission de Messieurs Colin Davis et Cornelis, Johannes, Maria  
Van Ophem de leurs fonctions de Directeur Général de la Société, et ce avec effet à compter  
du 1<sup>er</sup> janvier 2015.

L'associé unique remercie Messieurs Colin Davis et Cornelis, Johannes, Maria Van Ophem pour  
l'exercice de ses fonctions.

*The sole shareholder takes note of the resignation by Mr. Colin Davis and Mr. Cornelis Van Ophem from their functions of General Managers of the Company, and with effect as from January, 1<sup>st</sup>, 2015.*

*The sole shareholder thanks Mr. Colin Davis and Mr. Cornelis Van Ophem for the performance of their functions.*

**Cette décision est adoptée.**

## **DEUXIEME DECISION**

L'associé unique décide de nommer en qualité de nouveaux Directeurs Généraux de la Société :

- **Monsieur Knud Müller**
- **Monsieur Harald Schwenk**

pour une durée indéterminée, et ce avec effet à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2015.

Messieurs Knud Müller et Harald Schwenk disposeront à l'égard des tiers des mêmes pouvoirs que le Président.

Messieurs Knud Müller et Harald Schwenk ne percevront aucune rémunération au titre de l'exercice de leurs fonctions. Ils auront droit au remboursement des frais professionnels exposés dans le cadre de l'exercice de leurs fonctions, sur justificatifs.

Messieurs Knud Müller et Harald Schwenk ont déclaré accepter les fonctions qui leur sont confiées et n'être atteints d'aucune incompatibilité ni d'aucune interdiction susceptible d'empêcher leur nomination.

*The sole shareholder decides to appoint as General Managers of the Company*

- *Mr. Knud Müller*
- *Mr. Harald Schwenk*

*for an unlimited duration, and with effect as from January, 1<sup>st</sup>, 2015.*

*Mr. Knud Müller and Mr. Harald Schwenk are entitled towards third parties of the same powers and authority as the President.*

*Mr. Knud Müller and Mr. Harald Schwenk will not receive any compensation with respect to the exercise of these functions. They will be entitled to the reimbursement of the professional expenses exposed during the performance of these functions, upon justifications.*

*Mr. Knud Müller and Mr. Harald Schwenk have declared to accept the functions which are confided to them and to be reached by no incompatibility and no ban susceptible to prevent their appointment.*

**Cette décision est adoptée.**


**TROISIEME DECISION**

L'associé unique confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait des présentes pour effectuer tous dépôts, formalités et publications nécessaires.

*The sole shareholder grants all powers and authority to the bearer of one original or copy or extract of the present minutes in order to complete any required filing, formality or legal insertion.*

Cette décision est adoptée.

\* \*  
\*



L'associé unique  
ANGEL ACQUISITION ApS (AAApS)  
Représentée par  
Monsieur Frank T. McFADEN